

Séverine LEMAÎTRE

LES IMPORTATIONS D'AMPHORES ORIENTALES À LYON DE L'ÉPOQUE D'AUGUSTE AU DÉBUT DU III^e SIÈCLE APRÈS J.-C. Étude préliminaire

La présence d'une quantité non négligeable d'importations orientales à Lyon était déjà attestée pour l'époque augustéenne. Il paraissait intéressant d'étudier l'évolution quantitative de ces importations sur presque trois siècles (notamment par rapport aux autres catégories d'amphores vinaires, italiques ou espagnoles) et de voir les changements de types d'amphores orientales au cours de la période envisagée.

Le terme oriental s'emploie dans un sens assez large puisqu'il comprend le bassin oriental de la Méditerranée dans son ensemble, c'est-à-dire la Grèce actuelle, la côte méditerranéenne de la Turquie à l'ancienne Phénicie et, pour finir, l'Égypte.

L'étude porte sur sept sites lyonnais, dont certains ont déjà fait l'objet de publications plus ou moins complètes, incluant des contextes variés (habitat, vide-sanitaire, dépotoir...). D'une manière générale, le matériel est très fragmentaire, à l'exception de celui des vides sanitaires.

Parmi les sites publiés, ont été pris en compte : le vide sanitaire de La Favorite¹, le Verbe Incarné (avec un contexte d'époque augustéenne² et un autre daté du III^e s. apr. J.-C.³, tous deux contextes d'habitat), le dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse⁴, le vide sanitaire de Saint-Just⁵, daté de la deuxième moitié du I^{er} s. apr. J.-C.

Les sites non publiés (ou seulement partiellement), dont les amphores orientales ont été répertoriées, sont les suivants : il s'agit du site de la rue des Farges (un contexte d'habitat qui s'étend sur trois siècles environ)⁶, le site du "sanctuaire de Cybèle", à Lyon, qui a essentiellement fourni du matériel d'époque augustéenne⁷.

Près de 1500 amphores ont été individualisées, toutes provenances confondues, parmi lesquelles 217 auraient une origine orientale, ceci pour une période qui s'étend du début de l'époque augustéenne (25 av. J.-C.) à la première moitié du III^e s. apr. J.-C. Précisons que le nombre d'amphores étudiées est inégal selon

1 C. BECKER, C. CONSTANTIN, A. DESBAT, L. JACQUIN et J.-P. LASCOUX, Le dépotoir d'amphores augustéen de la rue de La Favorite à Lyon, dans *Figlina*, 7, 1986. Egalement, A. DESBAT, M. PICON, Les importations d'amphores de Méditerranée orientale à Lyon (fin du I^{er} siècle avant J.-C. et I^{er} siècle après), dans *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Suppl. XIII, 1986, p. 637-648.

2 M. GENIN, Céramiques augustéennes du Verbe incarné à Lyon : étude de trois ensembles clos, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 44, fasc. 1, 1993, p. 63-104.

3 Cf. C. GODARD, *Un faciès céramique de la fin du III^e siècle ap. J.-C. à Lyon*, Mémoire de Maîtrise, Université Lyon II, dactylographié, 1992. Cf. également C. GODARD, La sigillée : formes et fréquences à travers un lot de la fin du II^e siècle ap. J.-C. et l'horizon de la deuxième moitié du III^e siècle de l'habitat du Verbe Incarné à Lyon, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 71-77.

4 B. DANGREAUX et A. DESBAT, Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon, dans *Gallia*, 45, 1987-88, p. 115-153.

5 E. BERTRAND, Les amphores d'un vide sanitaire du I^{er} siècle à Lyon (Saint-Just), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 265-277.

6 Pour une rapide description des vestiges de l'habitat, cf. A. DESBAT et F. LEYGE, *Jadis rue des Farges : archéologie d'un quartier de Lyon antique*, Catalogue d'exposition au Musée de la Civilisation Gallo-Romaine de Lyon, 1985. Concernant les ensembles de matériel publiés, voir A. DESBAT et B. DANGREAUX, La distribution des amphores dans la région lyonnaise. Étude de deux sites de consommation, dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les amphores en Gaule. Production et circulation*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 474, 1992, p. 151-156. Mais la plus grande partie du matériel présenté ici est inédit.

7 Le matériel du site n'a pas encore fait l'objet de publication. Les amphores présentées proviennent de trois campagnes de fouilles effectuées en 1991, 1992 et 1993. Cf. les rapports de fouille : A. DESBAT, C. BATIGNE, E. BERTRAND, S. ELAIGNE et S. LEMAÎTRE, Rapports des fouilles entreprises dans l'édifice dit "Sanctuaire de Cybèle" à Lyon en 1991, 1992 et 1993.

les périodes, ainsi le II^e s. est-il faiblement représenté en nombre d'individus, comparé au I^{er} s. et à l'époque augustéenne.

La présentation des résultats se divise en deux parties. La première donne les critères de reconnaissance des amphores orientales, puis les différents types rencontrés à Lyon. La dénomination des amphores est faite soit d'après la région de production (Rhodes, Cnide, Chios), soit sous le nom le plus commun dans les publications (Dressel 2/4, Kapitän 2). La deuxième partie est consacrée aux données quantitatives et à l'évolution du pourcentage des amphores orientales au cours de la période précitée. Les amphores vinaires ont été plus particulièrement étudiées car les productions de Méditerranée orientale trouvées dans les ensembles acheminaient du vin en majorité.

I. LES AMPHORES ORIENTALES À LYON

Hormis les grands types, les productions orientales sont parfois difficiles à mettre en évidence ; c'est pourquoi il a fallu établir des critères de reconnaissance.

Ceux utilisés ici sont de deux types, soit typologiques, soit techniques. Dans le répertoire des amphores orientales, les anses sont de bons indicateurs typologiques. Le premier exemple qui vient à l'esprit est celui des anses "cornues" des productions rhodiennes. La finesse des parois est un autre critère significatif ; il a été utilisé pour l'identification de certaines amphores Dressel 2/4 de Cos. La pertinence de ce critère est validée par un passage de Plinie (*N.H.* XXXV) : «A Erythrées dans un temple, on montre ... deux amphores qui y ont été consacrées pour la minceur de leur paroi.... Ce sont les amphores de Cos qui passent pour l'emporter dans ce domaine...»⁸.

Le critère physique d'identification est une étude de la pâte (à l'œil nu). Elle est menée à l'aide de comparaisons avec des échantillons analysés⁹. Parfois la présence d'un engobe clair est significative : ce procédé était couramment utilisé dans les productions orientales, notamment pour les productions de Cos et de sa région.

Les amphores orientales rencontrées se classent en deux catégories : les unes sont des amphores dont la forme est issue de productions de l'époque hellénistique ; les autres, qui apparaissent plus tardivement dans les contextes, sont de forme nouvelle, dont certaines sont déjà attestées dans les lieux de consommation méditerranéens¹⁰. La plupart des amphores orientales bien connues étaient destinées au transport du vin ; en témoignent les auteurs anciens et les nombreuses inscriptions peintes retrouvées sur les vases¹¹.

1. Les amphores de tradition hellénistique (Fig. 1).

□ *Amphore de Chios* (Fig. 1, n° 1).

Elle est présente en très petite quantité dans les contextes augustéens lyonnais (matériel des fosses du site du Verbe Incarné et du site du "sanctuaire" de Cybèle), soit moins de cinq exemplaires. Les individus répertoriés correspondent à la dernière évolution connue de la forme¹². L'épaule est marquée par une arête vive et un col droit. La réputation de grand cru du vin de Chios, connue par les textes¹³, est confirmée par un exemplaire lyonnais trouvé dans un contexte d'habitat aisé sur le site du Verbe Incarné¹⁴.

□ *Amphore Dressel 2/4 de Cos et sa région* (Fig. 1, n° 2).

Elle est assez courante à Lyon, de l'époque augustéenne à la fin du III^e s. apr. J.-C. (60 individus). Le vide sanitaire de la Favorite offre même quelques exemplaires complets. Au départ originaire de l'île de Cos, la forme a été largement imitée ensuite dans toute la Méditerranée. Les productions orientales se distinguent par une épaule "en cloche" bien marquée et une anse bifide. Elle est vraisemblablement résiduelle au III^e s. La deuxième moitié du II^e s. correspond, semble-t-il, à l'arrêt de la production de ce type sur l'île de Cos¹⁵. Ce type d'amphore contenait un vin liquoreux, que l'on préparait additionné d'eau de mer ; il était renommé pour ses propriétés médicales (cf. Plinie, *N.H.*, XV, 73-76 et 79).

□ *Amphore de Cnide* (Fig. 1, n° 3).

Deux exemplaires ont été recensés dans les ensembles datés de l'époque augustéenne, sur le site du

8 Le passage de Plinie a été étudié par A. Tchernia : cf. A. TCHERNIA, Amphores et textes : deux exemples, dans *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Suppl. XIII, 1986, p. 31-36.

9 Il s'agit notamment des amphores Dressel 2/4 du vide sanitaire de La Favorite, analysées par le Laboratoire de Céramologie de l'URA 3 du C.R.A. de Lyon.

10 Nous renvoyons aux publications du matériel des niveaux romains d'Ostie et d'Athènes entre autres. Cf. C. PANELLA, *Ostia I, II, III*, Le anfore, A.A. V V, Studi Miscellanei 13, 16 et 21, 1968, 1970 et 1973. D. MANACORDA, Le anfore, A.A.V V Studi Miscellanei 23, *Ostia IV*, 1977, p. 116-266. H. S. ROBINSON, Pottery of the roman period, *The athenian Agora V*, 1959.

11 Cf. A. DESBAT, R. LEQUEMENT et B. LIOU, Inscriptions peintes sur amphores : Lyon et Saint-Romain-en-Gal, dans *Archæonautica*, 7, 1987, p. 141-166.

12 Cf. le chapitre concernant l'évolution de la forme des productions de Chios dans J.-Y. EMPEREUR, A. HESNARD, Les amphores hellénistiques, dans *Céramiques hellénistiques et romaines*, 2, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 1987, p. 22. Ajoutons que la date de l'arrêt de la production d'amphores à Chios n'est pas véritablement connue. Le dessin illustrant le type, Fig. 1, est extrait de J.-P. JONCHERAY, *Nouvelle classification des amphores ...*, 1976.

13 Une synthèse des textes concernant le vin de Chios et sa grande renommée est présentée dans A. TCHERNIA, *Le vin de l'Italie romaine*, B.E.F.A.R., 261, 1986, p.100-107. Il y est fait de nombreuses autres mentions au cours de l'ouvrage.

14 Cf. M. GENIN, *op. cit.*

15 Cf. J.-Y. EMPEREUR et A. HESNARD, *op. cit.*, p. 22-23. Le dessin illustrant le type, Fig. 2, est un exemplaire du vide sanitaire de La Favorite ; il est extrait de C. BECKER *et al.*, *op. cit.*

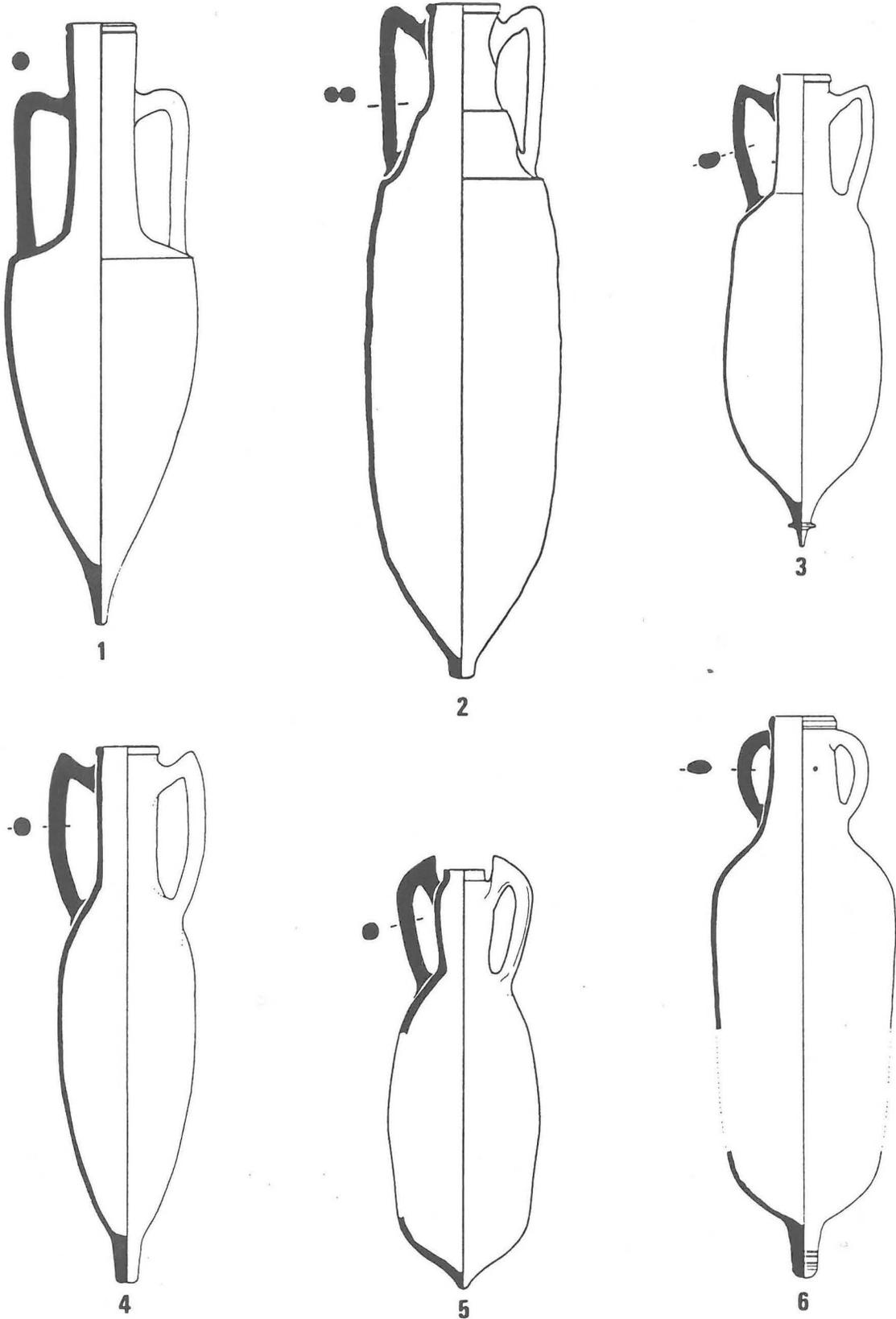


Figure 1 - Amphores orientales de tradition hellénistique (Ech. 1/10).

“sanctuaire” de Cybèle. Ils appartiennent tous deux à un groupe des amphores cnidiennes récentes¹⁶, caractérisées par un pied à bouton et une pâte assez grossière, contenant de nombreuses inclusions. L'amphore était destinée à transporter du vin, celui-ci est beaucoup moins connu que ceux cités précédemment¹⁷.

□ *Amphore de Rhodes et de la Pérée* (Fig. 1, n° 4).

Il s'agit de la catégorie d'amphore orientale la mieux représentée dans les contextes étudiés, avec 80 individus. Elle est présente pendant toute la période envisagée. Toutes les amphores rhodiennes étudiées se caractérisent par leurs anses à la “corne” très accentuée, typique des productions du début du I^{er} s. de n. è. Elles exportaient un vin aux vertus spécifiques¹⁸, de la même famille que celui de l'île de Cos.

□ *Amphore de Crète* (Fig. 1, n° 5).

Les amphores d'origine crétoise rencontrées à Lyon sont du type Dressel 43. Elles apparaissent dans les contextes à partir de 50 apr. J.-C. (Farges 4, 5 et 6) et sont encore présentes au début du III^e s. apr. J.-C. Ce type n'était pas produit à l'époque hellénistique mais la forme cornue des anses le rattache à la tradition des amphores rhodiennes¹⁹. Le vin crétois, largement exporté vers l'Italie et la Gaule à partir du milieu du I^{er} s. apr. J.-C., est largement cité dans les sources anciennes. Le fait que le vin crétois circule en demi-amphore et en quart d'amphore semble être un gage de qualité²⁰.

□ *Amphore dite “égyptienne”* (Fig. 1, n° 6).

Les ensembles lyonnais ont livré un exemplaire unique provenant du vide sanitaire de La Favorite. L'amphore retrouvée n'est pas typique des productions égyptiennes de la période hellénistique ; elle en est néanmoins proche²¹. Elle transportait très vraisemblablement du vin. Celui-ci n'est pas cité dans les tableaux qualitatifs de Pliny et de Caton.

Ainsi, les contextes lyonnais fournissent un éventail assez large des productions égéennes de tradition plus

ancienne, mais également de nouvelles formes à partir de la deuxième moitié du I^{er} s. apr. J.-C.

2. Les amphores de forme nouvelle (Fig. 2).

□ *Amphore “carotte”* (Fig. 2, n° 1).

Un seul exemplaire a été mis au jour dans les niveaux datés de 50-70 apr. J.-C. de la rue des Farges. Cette forme est maintenant très bien connue dans l'ensemble de la Gaule. L'origine orientale de la forme semble maintenant bien admise, mais l'emplacement exact des lieux de production reste à définir ; Gaza et l'Égypte, entre autres, sont proposés²². La même incertitude demeure pour le produit transporté : vin, fruits ...?

□ *Amphore Dressel 24* (Fig. 2, n° 2).

Deux exemplaires ont été mis au jour dans le vide sanitaire de Saint-Just, daté de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. Cette forme n'était jusqu'alors connue qu'en Italie, en particulier à Pompéi²³. L'origine orientale de cette amphore est désormais confirmée grâce à la découverte d'un atelier près de l'ancienne Ephèse, sur la côte de l'Asie Mineure²⁴. Leur contenu est encore inconnu, peut-être du vin.

□ *Amphore orientale 85* (Fig. 2, n° 3).

Elle n'est représentée que par un exemplaire trouvé dans le vide sanitaire de Saint-Just. Ce type a une panse ovoïde terminée par un petit pilon creux ; le haut de la panse est fermé par un col assez large, légèrement tronconique, et une lèvre triangulaire. L'anse est de section lenticulaire. La pâte et la finesse des parois font pencher pour une origine orientale ; elle est fine, rouge et présente un aspect feuilleté ; la surface externe est rose et s'écaille. Il s'agit du seul exemplaire de ce type mis au jour. Le produit qu'elle transportait est indéterminé.

□ *Amphore orientale 86* (Fig. 2, n° 4).

Quatre amphores appartiennent à ce groupe, toutes trouvées dans le vide sanitaire de Saint-Just. L'amphore est de grande taille (80 litres de contenance environ), le diamètre maximal de la panse tronconique

16 *Ibid.*, p. 63.

17 Toutefois, A. TCHERNIA, *Le vin de l'Italie...*, *op. cit.*, p. 105, précise qu'à Délos, au début du II^e s. av. n. è. : «...le vin de Cos ne valait que la moitié ou les trois-quarts du prix du vin de Cnide». Le dessin illustrant le type, Fig. 1, est extrait de J.-Y. EMPEREUR et A. HESNARD, *op. cit.*

18 Cf. A. TCHERNIA, *Le vin de l'Italie...*, *op. cit.*, p. 105. Le dessin illustrant le type, Fig. 1, est un exemplaire du vide sanitaire de La Favorite ; il est extrait de C. BECKER *et al.*, *op. cit.*

19 Cf. S. MARMOULAKI, J.-Y. EMPEREUR et A. MARANGO, Recherches sur les centres de fabrication d'amphores en Crète occidentale, dans *B.C.H.*, 113, 1989, p. 551-580. Le dessin illustrant le type, Fig. 1, est extrait de M. SCIALLANO et P. SIBELLA, *Les amphores, comment les identifier ?*, Edisud, 1991.

20 Pour une synthèse des sources mentionnant le vin crétois et la notion de qualité du vin, se reporter à A. MARANGO, Le vin de Crète de l'époque classique à l'époque impériale : un premier bilan, dans *B.C.H.*, Suppl. XXVI, 1993, p. 177-182.

21 Cf. les différents exemplaires présentés dans M. SCIALLANO et P. SIBELLA, *op. cit.* Le dessin illustrant le type, Fig. 1, est un exemplaire du vide sanitaire de La Favorite ; il est extrait de Becker *et al.*, *op. cit.*

22 Nous renvoyons à l'article présenté dans ce même ouvrage (consacré à l'étude de ce type d'amphore) et à celui de R.S.O. TOMLIN, The roman “carrot” amphora and its egyptian provenance, dans *J.E.A.*, 78, 1992, p. 307-312 ; même s'il n'est pas convaincant quant à l'origine de la production, ce dernier article a l'avantage d'énumérer les différents sites où cette amphore a été trouvée. Le dessin illustrant le type, Fig. 2, est extrait de S. MARTIN-KILCHER, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst*, 2, 1994.

23 D. MANACORDA, Proposta per una identificazione dell'anfora Dressel 24, dans *Archeologia Classica*, 27, 1975, p. 378-383. Se reporter également à la publication du vide sanitaire de Saint-Just dans lequel les amphores ont été trouvées : E. BERTRAND, *op. cit.*

24 Nous tenons à remercier les deux archéologues turcs Kaan et Gonça Senol qui nous ont fourni cette information. Le dépôt d'amphores Dressel 24 mis au jour fera l'objet d'une prochaine publication. Le dessin illustrant le type, Fig. 2, est un exemplaire du vide sanitaire de Saint-Just ; il est extrait de E. BERTRAND, *op. cit.*

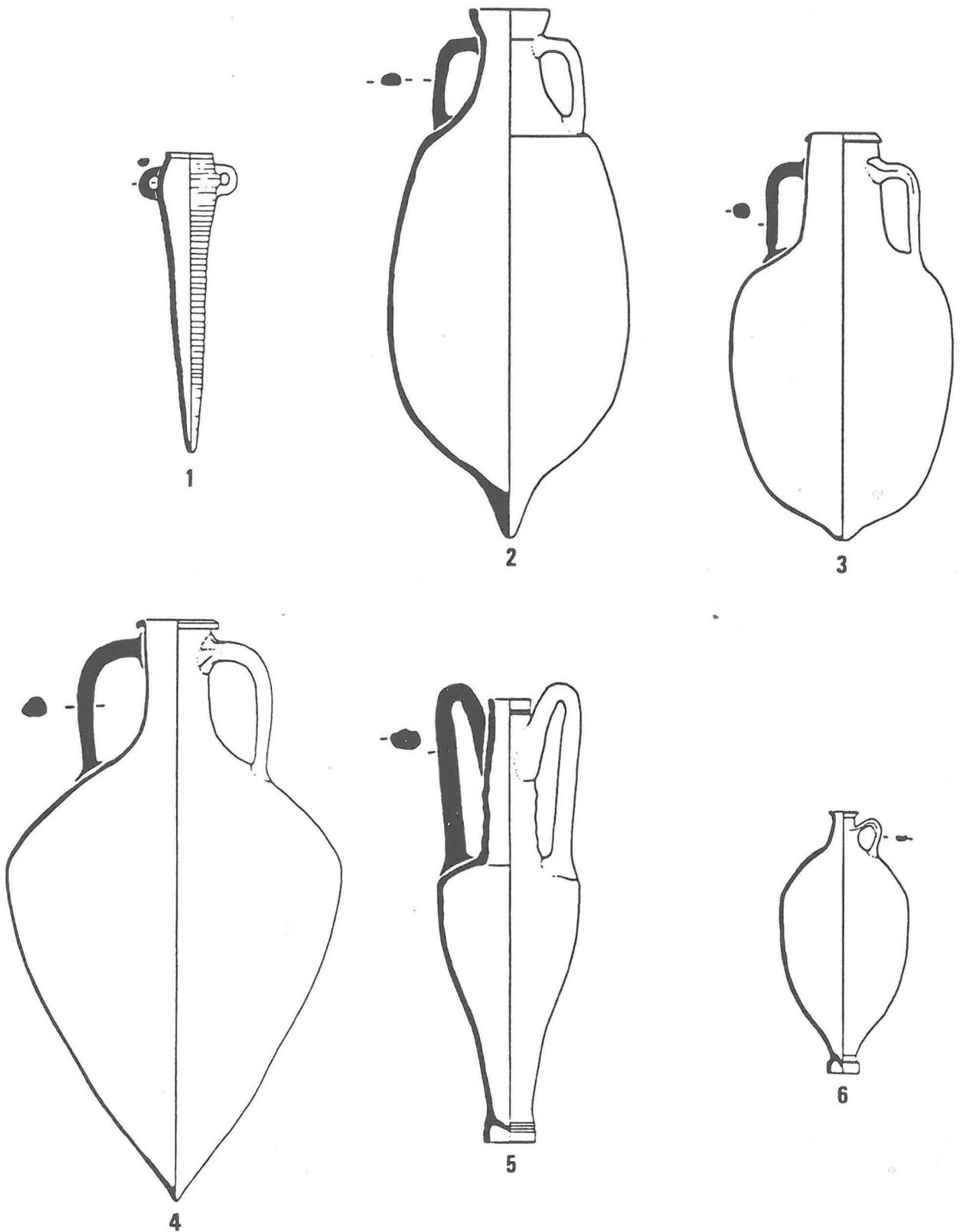


Figure 2 - Amphores orientales de forme nouvelle, à partir du milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. (Ech. 1/10).

est atteint au niveau de l'épaule ; l'anse de section lenticulaire s'attache sur un col droit, terminé par une lèvre plus ou moins tombante, selon les exemplaires. Jusqu'à présent, aucun parallèle n'était connu, mais deux amphores présentant les mêmes caractéristiques morphologiques ont été repérées à Athènes sur le site du Céramique²⁵.

□ *Amphore Kapitän II* (Fig. 2, n° 5).

Un seul exemplaire a été individualisé dans les ensembles étudiés, mais des fouilles menées à Lyon, récemment, ont livré des amphores de cette forme, par ailleurs bien connue dans toute la Méditerranée, à partir du début du III^e s. apr. J.-C.²⁶. Une origine égéenne a été proposée, mais les analyses effectuées ont montré l'existence de différents centres de production²⁷. Ces conteneurs transportaient peut-être du vin, mais aucun élément n'a pu confirmer cette hypothèse.

□ *Amphore monoansée* (Fig. 2, n° 6).

Trois amphores ont pu être individualisées dans les ensembles datés du III^e s. apr. J.-C. ("Farges 6" et caves du Verbe Incarné). Un exemplaire complet provenant de la rue des Farges présente une panse ovoïde et un pied creux tournassé. Cette catégorie regroupe des productions à pâte dite "chocolat", très finement micacée, et d'autres à pâte claire, calcaire, engobées en brun ou en noir. Ces deux types sont présents dans de nombreux lieux de consommation, en Gaule et en Méditerranée orientale, à Corinthe et Athènes, entre autres. Leur origine orientale (Asie Mineure) est, semble-t-il, acquise, mais aucune mention ou publication d'ateliers n'est venue confirmer cette hypothèse. Il s'agirait également d'un conteneur à vin, si l'on en juge par les inscriptions retrouvées sur les exemplaires de l'Agora d'Athènes²⁸.

L'éventail des formes nouvelles d'amphores orientales retrouvées à Lyon est assez large, avec six types bien individualisés. A ceux-là, il faut ajouter une grande quantité d'individus dont l'origine exacte est indéterminée, mais dont les caractéristiques morphologiques ou physiques se rapprochent du domaine oriental.

Certaines ont des formes déjà connues comme une amphore de forme Cnossos 18, répertoriée dans le contexte "Farges 6" (200-220 apr. J.-C.). Un groupe de

productions à panse "cannelée" a été mis en évidence. Ce type de conteneur, d'origine orientale, se développe à partir du III^e s. apr. J.-C. ; il se retrouve également importé à Augst²⁹. Mais l'aspect fragmentaire du matériel ne facilite pas les identifications.

II. LES DONNÉES QUANTITATIVES

1. Méthode de comptage.

Les comptages ont été effectués, après remontage, d'après les fragments ayant une forme (lèvre, col sans lèvre, fond, anse et épaule). Le calcul du nombre d'individus résulte du comptage des lèvres mais aussi des éléments qui, après examen de la pâte, correspondent à un individu. Les anses des amphores Gauloise 4 ont subi un traitement particulier ; elles ont été prises en compte lorsque le total des anses divisé par deux était supérieur au nombre total de fragments de lèvres après recollage. Il faut être conscient que cette méthode met en valeur les catégories les plus faiblement représentées au détriment de celles plus importantes³⁰. Mais l'objectif de cette étude préliminaire est de dresser le tableau le plus complet possible des types d'amphores orientales arrivant à Lyon durant la période envisagée.

2. Evolution des importations orientales.

□ *Epoque augustéenne.*

Pour cette période, 343 amphores ont été individualisées en N.M.I. pondéré, dont 70 sont d'origine orientale, ce qui représente entre 15 et 20 % du nombre total d'amphores (Fig. 3). Les amphores proviennent de

		N.M.I. pondéré	%
20. av.-15 apr. J.-C.	Total amphores	343	
	Amphores orientales	70	20 %
15-10 apr. J.-C.	Total amphores	667	
	Amphores orientales	95	14 %
100-220 apr. J.-C.	Total amphores	350	
	Amphores orientales	51	14 %

Figure 3 - Proportions d'amphores orientales dans les ensembles : en N.M.I. pondéré et pourcentages, d'Auguste au début du III^e s. apr. J.-C.

25 Les dénominations de ces deux types sont empruntées à l'article d'E. BERTRAND, *op. cit.* Pour éviter la multiplication des appellations, nous les avons gardées, même si la numérotation ne correspond à rien dans notre étude. Un prochain voyage à Athènes devrait permettre de dessiner et photographier ces deux exemplaires, afin d'approfondir la comparaison. Les dessins illustrant les deux types 85 et 86, Fig. 2, sont des exemplaires du vide sanitaire de Saint-Just ; ils sont extraits de E. BERTRAND, *op. cit.*

26 Leur présence est attestée à Lyon dans les contextes tardifs des fouilles de l'avenue A. Max, ainsi que dans le matériel de la fouille de la place des Célestins. Elles sont également présentes en nombre important à Athènes et à Ostie. Pour la fouille d'A. Max, voir F. VILLEDIEU, Lyon Saint-Jean. Les fouilles de l'avenue A. Max, *D.A.R.A.*, 3, 1990. Le dessin illustrant le type, Fig. 2, est extrait de M. SCIALLANO et P. SIBELLA, *op. cit.*

27 Cf. J.-Y. EMPEREUR, M. PICON, Les régions de production d'amphores impériales en Méditerranée orientale, dans *Amphores romaines et histoire économique, dix ans de recherche*, 1989, p. 233.

28 Cf. H. S. ROBINSON, The pottery of the roman period, *Agora V*, 1959. En ce qui concerne l'origine, le contenu et la typologie de cette production, cf. M. LANG, Dated jars of early imperial times, dans *Hesperia*, 24, 1955, p. 277-285 et C. PANELLA, Le anfore tardoantico: centri di produzione e mercati preferenziali, dans *Società romana e impero tardoantico*, vol III, 1986, p. 251-271 ; elle situe son origine dans la région de Sardes en Asie Mineure. P. Arthur, lui, propose la région de Magnésie du Méandre, d'après des analyses pétrographiques : cf. P. ARTHUR, Roman amphorae from Canterbury, dans *Britannia*, XVII, 1986, p. 239-258. Le dessin illustrant le type, Fig. 2, est inédit ; il est emprunté à A. Desbat.

29 Cf. les amphores du groupe 15, formes 4, 5, 6, dans S. MARTIN-KILCHER, *op. cit.*

30 Une formule comparable a été utilisée pour l'étude du dépotoir du Bas-de-Loyasse : cf. B. DANGREAU et A. DESBAT, *op. cit.*, p. 115-153.

contextes d'habitat et d'un vide sanitaire, celui de La Favorite, moins représentatif de la consommation. La première constatation est l'arrivée, à Lyon, dès l'époque augustéenne, des importations égéennes, surtout des vins grecs. Le vin est d'ailleurs le produit le mieux représenté (199 amphores vinaïres) ; il occupe à lui seul 58 % des vases conteneurs. Le vin importé du bassin oriental de la Méditerranée se place en deuxième position avec un quart des amphores vinaïres, derrière l'Espagne (Tarraconnaise et Bétique) qui constitue plus du tiers des conteneurs à vin (Fig. 4). Les importations italiques couvrent moins du quart des importations de vin en amphore.

Origine	N.M.I. pondéré	%
Orient	53	27 %
Italie	47	23.50 %
Espagne	71	35.50 %
Gaule	28	14 %
Total	199	100 %

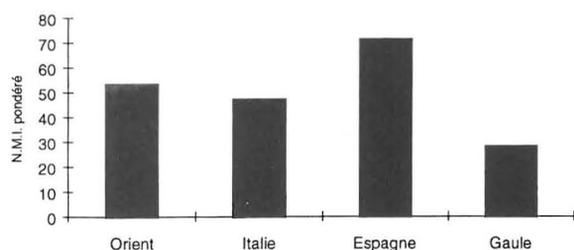


Figure 4 - Répartition des amphores à vin par zone géographique de production à l'époque augustéenne.

Le bassin oriental de la Méditerranée est représenté par cinq types différents (Fig. 5), tous issus de formes d'amphores hellénistiques. D'après les ensembles étudiés, les amphores Dressel 2/4 apparaissent dès les contextes augustéens précoces ; elles constituent, pour l'ensemble de la période, 44 % des productions orientales pour le vin. D'après les analyses faites sur les exemplaires du vide sanitaire de La Favorite et des comparaisons avec d'autres amphores, les Dressel 2/4 proviennent de Cos, mais également des régions voisines et de la côte d'Anatolie du Sud-Est. Les amphores non coennes transportaient leur propre vin, ainsi les crus de Myndos sont-ils connus par les textes (Athénée, I, 32 d-e et I, 33 b, Trad. C.U.F.) : un atelier de Dressel 2/4 a été repéré à cet endroit³¹. La présence de ces productions confirme le succès de la forme Dressel 2/4, particulièrement à cette époque. Les amphores rhodiennes forment le deuxième groupe avec 28 % du nombre d'amphores, dès les niveaux augustéens précoces. Les importations d'amphores rhodiennes en Gaule sont maintenant bien connues ; une partie de ces amphores était destinée à approvisionner les camps du *limes* rhénan.

Types	N.M.I. pondéré	% nb. total amph. orient.
Chios	2	3 %
Cnide	2	3 %
Dr. 2/4 orientale	30	44 %
Rhodes	19	28 %
Amph. "égyptienne"	1	2 %
Amph. orient. ind.	16	20 %
Total amph. orient.	70	100 %

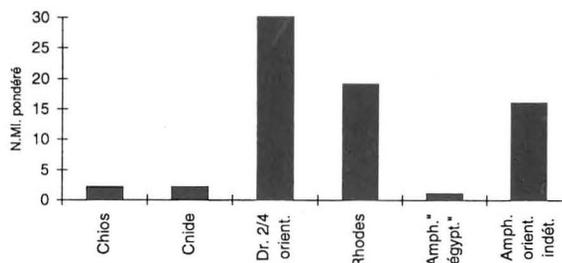


Figure 5 - Types d'amphores orientales présents à l'époque augustéenne : tableau quantitatif et histogramme en pourcentages.

Enfin, les amphores cniennes et de Chios représentent chacune 3,5 % des amphores orientales. Il s'agit de catégories minoritaires ; leur rareté peut s'expliquer soit par la grande qualité du vin (le vin de Chios est un grand cru), soit par l'absence de réseaux commerciaux. Ces deux types disparaissent très tôt des ensembles ; l'arrêt de la production des amphores de Chios est mal connu. La production cnienne, elle, se prolonge jusqu'au III^e s. apr. J.-C. ; un exemplaire de cette époque a été mis au jour à Saint-Romain-en-Gal³², et une épave en transportant a été retrouvée dans le port antique de Toulon³³. La présence de l'amphore égyptienne est anecdotique et n'implique aucun lien de type commercial. Ajoutons que la quantité d'amphores d'origine orientale indéterminée (19 % des amphores orientales) montre une plus grande diversité des productions orientales arrivant à Lyon.

À l'époque augustéenne, les importations orientales représentent entre 15 et 20 % (en N.M.I. pondéré) du nombre total d'amphores des ensembles étudiés et près du quart des amphores à vin. Les vins grecs se trouvent au coude à coude avec ceux d'Italie et d'Espagne selon les contextes (l'Espagne l'emportant à partir de 15-20 apr.). Les vins égéens acheminés en amphores sont des produits de luxe ou des vins spéciaux, voyageant dans des formes d'amphores héritées de l'époque hellénistique. Ainsi, les réseaux d'échanges qui, pendant la République, transportaient les vins grecs vers l'Occident et l'Italie notamment, se prolongent vers la Gaule, le long de l'axe rhodanien, vers Lyon et les camps du *limes* rhénan à l'époque d'Auguste.

31 Cf. J.-Y. EMPEREUR et M. PICON, A la recherche des fours d'amphores, dans *B.C.H.*, Suppl. XIII, 1986, p. 103-126.

32 Cf. O. LEBLANC et A. DESBAT, Un lot de céramiques du début du III^e siècle à Saint-Romain-en-Gal, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 25, 1992, p. 125-150.

33 Cf. J.-P. BRUN, P. LECACHEUR et M. PASQUALINI, Les amphores du port antique de Toulon (*Telo Martius*), dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *op. cit.*, p. 123-131.

□ 1^{er} s. apr. J.-C.

Au total, 667 amphores ont été individualisées pour cette période, dont neuf d'origine orientale, soit 14 % du nombre minimum d'individus (Fig. 3). Compte tenu des variations de représentativité des ensembles, la proportion d'amphores orientales est assez voisine de celle de la période antérieure. Le vin est de loin le produit le mieux représenté ; les amphores vinaires constituent 58 % des individus, comme à l'époque augustéenne. Mais le 1^{er} s. est marqué par des changements importants. La plus grosse partie des amphores vinaires est désormais gauloise (Fig. 6) ; elles représentent, à elles seules, 67 % des amphores à vin. L'Orient se maintient relativement bien entre les importations italiques (en baisse importante) et celles d'origine espagnole qui totalisent 20 % en regroupant les amphores de Tarraconnaise et de Bétique (tous produits confondus).

Origine	N.M.I. pondéré	%
Orient	74	19 %
Italie	14	4 %
Espagne	35	9 %
Gaule	261	67 %
Non identifié	4	1 %
Total	388	100 %

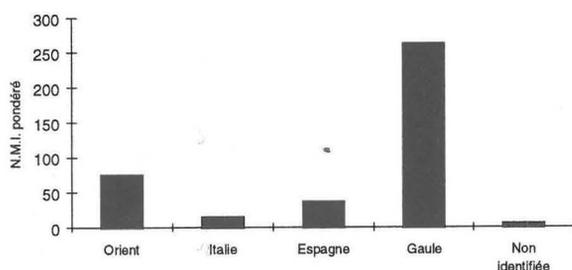


Figure 6 - Répartition des amphores à vin par zone géographique de production au 1^{er} s. apr. J.-C.

La Méditerranée orientale est représentée par six types différents (Fig. 7). Les amphores rhodiennes sont majoritaires, soit 50 % du nombre d'amphores orientales. Alors que les Dressel 2/4 de Cos et sa région sont en net recul avec 19 % contre 44 % lors de la période précédente. Une diminution générale des amphores Dressel 2/4, toutes origines confondues, est visible dans les contextes, cette forme rencontre moins de succès qu'à l'époque augustéenne. Le 1^{er} s. est aussi marqué par l'arrivée du vin crétois dans les amphores Dressel 43. Ce siècle correspond à la période de pleine expansion de l'exportation de ce vin³⁴ vers l'Italie et la Gaule. A cette époque, le nombre de types augmente (quatre nouveaux : Dressel 43, Dressel 24 et amphores orientales 85 et 86), alors que les formes les plus anciennes ont disparu (amphores de Chios et de Cnide). Ainsi 31 % des amphores orientales changent par rapport à la période antérieure,

Types	N.M.I. pondéré	% nb. total amph. orient.
Dr. 2/4 orientale	18	19 %
Rhodes	48	50 %
Dressel 43	6	6 %
Dressel 24	2	2 %
Orientale type 85	1	1 %
Orientale type 86	4	4 %
Amph. orient. ind.	16	18 %
Total amph. orient.	95	100 %

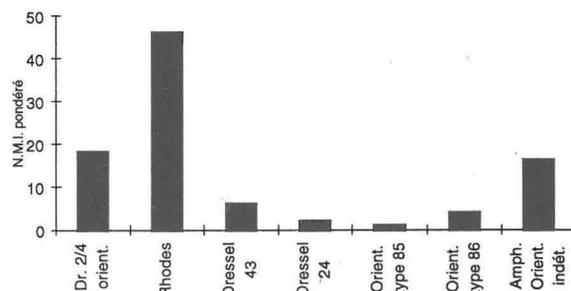


Figure 7 - Types d'amphores orientales présents au 1^{er} s. apr. J.-C. : tableau quantitatif et histogramme en pourcentages.

compte tenu des formes nouvelles et des productions non identifiées.

Au 1^{er} s., les amphores orientales arrivent dans les mêmes proportions qu'à la phase précédente, mais l'origine des amphores a en partie changé : elles arrivent de Crète, de la côte de la Turquie et d'autres ateliers du bassin oriental de la Méditerranée encore inconnus. Enfin, parmi les importations orientales, les amphores rhodiennes sont majoritaires.

□ 2^e s. et début du 3^e s. apr. J.-C.

Cette phase est illustrée par trois ensembles ("Farges 5 et 6" et le matériel du site du Verbe Incarné). Ce dernier n'est cité qu'à titre indicatif ; en effet, les amphores de ce lot ne sont pas incluses dans les données quantitatives présentées ici, les méthodes de comptages du nombre d'individus de l'étude de C. Godard étant trop différentes des nôtres.

Dans l'état actuel de la recherche, le 2^e s. n'est que faiblement représenté³⁵. Pour l'ensemble de la période, 350 amphores ont été individualisées (en N.M.I. pondéré), dont 51 d'origine orientale, soit 14 % du nombre total d'amphores (Fig. 3). Le calcul fait en N.M.I., uniquement sur le comptage des fragments de lèvres, diminue de moitié ce pourcentage, mais l'Orient reste tout de même la première région d'importation. Les importations diminuent sensiblement au début du 3^e s. Dans les ensembles étudiés, la Gaule produit plus de 70 % des amphores des ensembles ; l'Orient fournit 14 % de l'approvisionnement en amphores à vin, devant les amphores italiques dont la quantité augmente (formes nouvelles au 2^e s.³⁶), et l'Espagne. Les amphores des provinces africaines apparaissent

34 Cf. A. MARANGO, *op. cit.*, p. 177-182.

35 La récente fouille de l'Odéon à Lyon (1993) a livré un important lot de matériel daté de la deuxième moitié du 2^e s. qui devrait permettre d'étoffer le tableau du 2^e s.

en petite quantité. Le vin reste le produit prépondérant avec 70 % des amphores.

La dispersion des types, déjà observée au I^{er} s. de n. è., s'accroît au cours de la période ; elle s'accompagne d'une extension des provenances géographiques (productions lusitaniennes, forme Almagro 50 et amphores des provinces africaines de l'Empire : Dressel 30) (Fig. 8).

Origine	N.M.I. pondéré	%
Orient	34	14 %
Italie	21	9 %
Espagne	12	5 %
Gaule	168	71 %
Afrique	3	1 %
Total	238	100 %

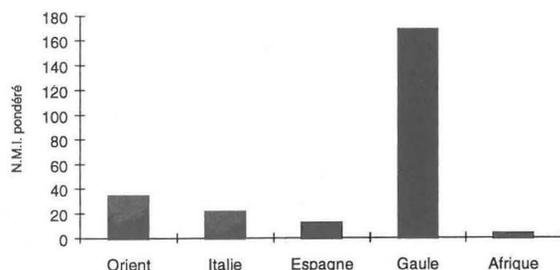


Figure 8 - Répartition des amphores à vin par zone géographique de production au II^e s. et au début du III^e s. apr. J.-C.

La multiplication des formes s'applique tout particulièrement à l'Orient (Fig. 9). La proportion la plus importante (38 %) concerne les amphores d'origine orientale indéterminée. La part des amphores rhodiennes diminue sensiblement (désormais 20 % des amphores orientales). En revanche, les amphores Dressel 43 progressent et atteignent 12 % du lot d'orientales. Les deux variantes d'amphores Crétoises 4a et 4b sont présentes dans les contextes "Farges 5 et 6", il s'agit de demi-modules. Le dernier élément intéressant, au début du III^e s. est l'arrivée de formes nouvelles connues : amphore monoansée, amphore Kapitän II, entre autres. Le faciès des ensembles du début du III^e s. annonce l'arrivée massive de ces amphores aux siècles suivants et l'augmentation du pourcentage de types indéterminés (31 % des amphores orientales).

Les tableaux de composition des lots d'amphores de cette période montrent un changement important dans les lieux d'approvisionnement et sans doute la diversification des réseaux d'échanges avec l'Orient. On peut parler, pour Lyon, comme C. Panella le fait pour Ostie, d'une rupture des anciens réseaux d'échange à la fin du II^e s., marquée par la disparition des formes héritées des époques "classiques", et l'arrivée de nouvelles productions orientales très différentes.

Types	N.M.I. pondéré	% nb. total amph. orient.
Chios	1	1 %
Dr. 2/4 orientale	12	17 %
Rhodes	14	20 %
Dressel 43	9	12 %
Monoansée	3	4 %
Kapitän 2	1	1 %
Crossos 18	1	1 %
Orient. "cannelées"	4	6 %
Amph. orient. ind.	27	38 %
Total amph. orient.	72	100 %

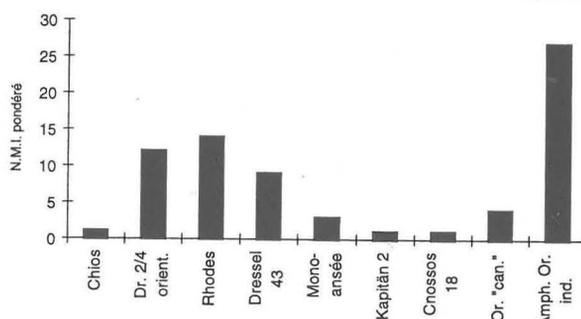


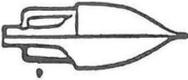
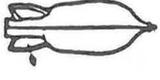
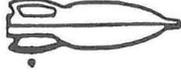
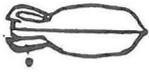
Figure 9 - Types d'amphores orientales présents dans les ensembles au II^e s. et au début du III^e s. apr. J.-C. : tableau quantitatif et histogramme en pourcentages.

L'étude d'ensembles lyonnais inédits (matériel du site du "sanctuaire" de Cybèle et certains niveaux des fouilles de la rue des Farges) et leur rapprochement avec des lots déjà publiés ou étudiés, ont permis de confirmer la présence et la relative stabilité des arrivées d'amphores d'origine orientale à Lyon, pendant un peu plus de trois siècles. Les pourcentages obtenus sont à interpréter avec prudence car ils ne concernent qu'une quantité limitée d'individus et doivent être vérifiés par l'étude d'autres lots, actuellement en cours. De légères variations s'opèrent dans le détail, ainsi la baisse des importations orientales au début du III^e s. La permanence des importations orientales est confirmée à Saint-Romain-en-Gal, notamment pour l'époque augustéenne et jusqu'en 60 apr. J.-C., date à laquelle elles atteignent même 20 % dans les ensembles³⁷. La comparaison révèle également des différences. Ainsi, à Saint-Romain-en-Gal, les amphores crétoises Dressel 43 sont absentes des lots.

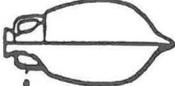
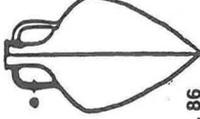
Cette stabilité relative ne doit pas masquer des changements importants concernant l'origine de ces amphores. Les lots de la deuxième moitié du I^{er} s. apr. J.-C. se caractérisent par une diversification des formes. De nouvelles amphores s'intègrent dans le répertoire égéen, dont les anciens types ont tendance à disparaître (amphores de Chios, Cnide, Dressel 2/4 de Cos). De plus, tous les fragments classés dans la catégorie des productions orientales sont autant de

36 Cf. C. PANELLA, *Le anfore italice del II secolo d. C., Amphores romaines et histoire économique, dix ans de recherche*, 1989, p. 139-178.

37 Cf. pour la période augustéenne : A. DESBAT, S. MARTIN KILCHER, *Les amphores sur l'axe Rhône-Rhin à l'époque d'Auguste, dans Amphores romaines et histoire économique, dix ans de recherche*, 1989, p. 339-365 ; pour le I^{er} s. apr. J.-C., cf. A. DESBAT, B. DANGREAU, *op. cit.*, p. 151-156.

						
20 av.-10 apr. J.-C.	2	30	2	19	•	1
1er s. apr. J.-C.	•	18	•	48	6	•
100-250 apr. J.-C.	1	12	•	14	9	•
TOTAL	3	60	2	81	15	1

TOTAL	3	60	2	81	15	1
--------------	----------	-----------	----------	-----------	-----------	----------

								
1er s. apr. J.-C.	1	2	1	4	•	•	•	16
100-250 apr. J.-C.	•	•	•	•	1	3	4	27
TOTAL	1	2	1	4	1	3	4	43

TOTAL	1	2	1	4	1	3	4	43
--------------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	-----------

Figure 10 - Données quantitatives générales par types d'amphores orientales présents à Lyon d'Auguste au début du III^e s. apr. J.-C.

nouvelles pistes à explorer ; leur présence modifie l'image simple que l'on avait des importations orientales à Lyon.

La ville de Lyon et la vallée du Rhône sont des lieux d'échanges privilégiés, où les importations orientales jouent un rôle assez important dans la quantité d'amphores en circulation. Mais, pour ne parler que du vin, il ne faut pas perdre de vue qu'il ne s'agit sans doute que d'une partie infime de la totalité effectivement transporté. Une grande quantité devait circuler en tonneau ou dans un autre mode de conditionnement. Les pourcentages présentés concernent un commerce de denrées de qualité supérieure. Il est clair que les

amphores de vin rhodien, *a fortiori* celles de vin de Chios, n'étaient pas destinées à l'ordinaire des troupes, ni même à la majorité de la population des grandes villes. Ce constat bien validé pour l'époque augustéenne et le 1^{er} s., demande à être vérifié pour les périodes suivantes. En effet, les indices de qualité fournis par les textes pour les vins grecs disparaissent complètement pour les nouveaux vins et les autres produits orientaux qui arrivent en Gaule au II^e s. et surtout au III^e s. L'étude d'autres ensembles bien datés et la recherche des centres de productions des formes d'amphores orientales nouvelles devraient permettre de faire avancer nos connaissances dans ce domaine.



DISCUSSION

Président de séance : P. BET

Philippe BET : *Merci pour cette étude de synthèse sur les amphores orientales et sur les courants commerciaux. L'étude portant sur 250 amphores pour deux siècles et demi, soit une amphore par an, estimes-tu l'échantillonnage suffisant pour avancer des pourcentages entre les importations de vin d'Orient et d'autres régions ?*

Séverine LEMAÎTRE : *Oui, l'échantillon est faible mais peut donner des pistes de recherches ; il est indispensable de compléter les données quantitatives des ensembles pour en tirer des conclusions économiques.*

Philippe BET : *D'autres études comparables, à Vienne, par exemple, permettent-elles de conforter les tendances ou de marquer des différences ?*

Séverine LEMAÎTRE : *Une étude a été faite, à Saint-Romain-en-Gal, sur un lot d'amphores plus important, avec des niveaux qui vont jusqu'en 60 de n.e. ; elle confirme cette tendance.*

Laurent GUYARD : *Y-a-t-il des marques sur ces amphores ?*

Séverine LEMAÎTRE : *Les marques sont des inscriptions peintes et ont été publiées ; elles confirment les origines supposées et le transport de vins. Je n'ai aucune amphore timbrée.*

Armand DESBAT : *Je pense que c'est une mauvaise façon de présenter les choses que de dire "250 amphores, cela en fait une par an" ; le problème ne se pose pas comme cela en terme statistique. L'intérêt sera d'augmenter l'échantillon et de vérifier que certaines ruptures, qui apparaissent sur un faible échantillon, n'existent pas ; je ne pense pas, par exemple, qu'il y ait une rupture des arrivées d'amphores de Cnide. Simplement, comme le pourcentage est très faible, en fonction de la valeur de l'échantillon, telle ou telle amphore est ou non présente. Par exemple, à Saint-Romain-en-Gal, au milieu du 1^{er} s., il y a un ou deux exemples d'amphores cniidiennes.*

Séverine LEMAÎTRE : *Qui arrivent au 1^{er} s. ?*

Armand DESBAT : *Oui. Dans la mesure où, avec d'autres contextes, on obtient des pourcentages semblables, les tendances se confirment. On ne peut attendre de disposer de 10.000 amphores orientales pour commencer à raisonner et à se poser des questions sur le commerce. Actuellement, des sites pour lesquels ont été publiés des ensembles d'amphores aussi conséquents sont extrêmement rares et je m'abstiendrai de citer certaines publications dans lesquelles on a bâti des évolutions commerciales avec 50 amphores pour trois siècles ! On ne peut pas considérer que 200 ou 300 amphores, en terme d'individus et non pas de tessons, constituent un nombre très petit et ridicule, d'autant que l'étude a porté, en fait, sur 1500 amphores en NMI !*

* *
*

